

LA GAZETTE

LE JOURNAL D'INFORMATION DE JOUY SUR MORIN

NUMERO 18
Juillet 2018

Au cœur du pays des deux Morin

L'EDITO DU MAIRE

Après une longue période de doute, l'usine ARJOWIGGINS SECURITY a enfin un avenir qui se dessine. En effet un groupe Germano Suisse est le nouveau propriétaire, grâce au travail de la Préfecture, du Département, de la Région, des délégués du personnel de l'usine, avec le dévouement de notre député et de notre sénatrice. A la fin, c'est le ministère des finances qui a étudié toutes les propositions et a fait le meilleur choix.

La mise en circulation du nouveau pont de Crèvecoeur prouve l'intérêt que la Commune porte à ce site.

Les subventions, cela devient de plus en plus difficile à obtenir : des projets sont souvent abandonnés à cause du manque de financement correct. Nous avons inscrit au concours du Ruban du Patrimoine notre très belle réalisation de la Tannerie ; une réponse négative vient de nous parvenir. Cela s'ajoute à notre liste des déceptions.

Concernant les cabinets médicaux, deux nouveaux sont en cours de réalisation afin d'accueillir un infirmier libéral.

Le printemps a été désastreux avec de nombreux dégâts dans les Communes, nous espérons un été digne de ce nom.

Bonnes Vacances !

LUC NEYRINCK

SOMMAIRE

Urbanisme et travaux	page 2
Transports scolaires	page 3
8 mai 1945	page 3
Expo 14 / 18	page 4
Rappels aux citoyens	page 4
Commerces	page 5
Budget 2018	page 6, 7
Mot de l'opposition	page 8
Etat civil	page 8
l'Agenda	page 8

Directeur de la publication : Luc Neyrinck

Urbanisme et Travaux

- Réseau d'eau et défense incendie

Le SNE 77 a programmé des travaux de renforcement du réseau principal de distribution d'eau potable vers les abonnés sur l'avenue Gilbert Chevance, la rue des Anciens Fossés et la rue du Bouloi. Ces travaux ont débuté le 9 avril 2018 et sont réalisés par l'entreprise ICAPE.

Sont prévus le remplacement de la canalisation et la pose de compteurs sur la voie publique, sous des regards « paragel », sur lesquels seront raccordés tous les abonnés. Ces nouveaux compteurs faciliteront les futurs relevés par le service des eaux.

Les travaux rue du Bouloi débuteront au mois de juillet et la circulation autour de la mairie sera paralysée pendant quelques semaines.

Nous remercions vivement tous les riverains et les administrés de leur compréhension pour la gêne occasionnée pendant la durée de ces travaux.

- Avenue de la Gare

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques basse tension, télécommunications et modernisation de l'éclairage public sont programmés avec le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) pour le deuxième semestre 2018. Quatorze candélabres identiques à la rue Saint Pierre seront posés.

Pont de la papèterie

Après un an de retard dû à un problème administratif, la première réunion de démarrage des travaux du pont de Crèvecoeur a eu lieu le 13 juin 2017 pour un commencement au 19 juin 2017.



Le démontage de la passerelle bois a été effectué dès le mois suivant. La préparation pour la pose du nouveau pont a duré plusieurs mois.

Celui-ci a enfin pu être inauguré le 1er juin 2018 en présence de nombreuses personnalités ainsi que la nouvelle direction.



T transports scolaires

Carte Imagin R 2018/2019

Les collégiens ou lycéens se rendant dans leur établissement scolaire doivent se munir d'un titre de transport, la carte Imagine R, pour utiliser les lignes régulières des transporteurs.

Le coût de cette carte est fixé à 350 € par enfant pour l'année scolaire 2018/2019.

Toutefois, le Département de Seine-et-Marne a décidé de subventionner cette carte à hauteur de 250 € pour les collégiens. Le montant restant à la charge des familles, après aide départementale, s'élève donc à 100 € TTC. Aucune subvention n'est allouée pour les lycéens par le Conseil Départemental.

Conscient que les frais à la charge des familles dont les élèves fréquentent un lycée restent élevés, le Conseil Municipal, réuni le 21 juin 2018, a évoqué ce point et a décidé d'attribuer **une participation communale de 20 € en faveur des lycéens.**

Aussi, pour les familles de lycéens souhaitant bénéficier de cette aide communale, **il est impératif que les dossiers de première inscription ou de renouvellement de cette carte soient enregistrés par les Autocars DARCHE-GROS**, quelques soient les lignes utilisées, cette société étant gestionnaire de la carte Imagine R pour les soins de la commune de Jouy-sur-Morin.



Autocars DARCHE-GROS

24 boulevard de la Marne – Zone industrielle – 77120 COULOMMIERS
01.64.04.15.22

Attention, aucun dossier dématérialisé ou retourné à la société IMAGINE R au moyen de l'enveloppe T ne pourra bénéficier de cette réduction de 20 €.

8 mai 1945

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

En ce jour, nous rendons hommage à nos compatriotes et à leurs frères d'armes, combattants de 1940, Français libres qui n'ont jamais cessé le combat, Résistants de l'intérieur ayant héroïquement rejoint la lutte, soldats de l'Armée d'Afrique couverts de gloire, combattants rassemblés pour libérer notre terre opprimée et poursuivre le combat au-delà du Rhin et des Alpes, à tous, nous exprimons notre gratitude et notre admiration.



La victoire des nations alliées, le 8 mai 1945, a consacré la victoire de la démocratie, des valeurs universelles et de la dignité de l'Homme. L'idéologie criminelle et raciste était vaincue.

Françaises et Français de toutes origines et de toutes convictions, nous voulons ainsi manifester notre fidélité à nos héros. Dans une Europe réconciliée, nous savons qu'il faut sans cesse rester vigilants pour défendre ces valeurs et nous réaffirmons notre détermination à les transmettre aux générations futures.

Extrait du discours du 8 mai 2018 de la secrétaire d'état auprès de la Ministre des Armées.

Exposition

1914 / 1918

**Mobilisation Générale
du 9 au 11 novembre 2018**

Le 9 novembre réservé aux écoles matin et après-midi.

Le 10 et 11 novembre ouvert au public de 9h à 17h30



Rappels aux citoyens



Nous avons pu constater que chaque semaine, certaines **poubelles** restaient sur le trottoir.

Il serait souhaitable de les rentrer dans votre propriété une fois que le camion poubelle est passé afin de ne pas obstruer le passage aux piétons et de ce fait éviter des accidents.

Après plusieurs rappels sur la gazette, nous voyons encore des personnes qui laissent leurs **chiens** se soulager sur les pelouses où autres lieux sans ramasser. Des sacs sont à leur disposition, en prévoir s'il venait à en manquer.

Ce genre d'incivilité peut vous amener à une amende de 35 euros. Nous ne souhaitons pas en arriver là.

Nous supposons que toutes ces personnes ne souhaiteraient pas, en passant le débroussailleur recevoir sur le visage ce qu'ils ont omis de ramasser. C'est cela que nos agents d'entretien ne veulent plus.



LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC



Un voisin qui fait un feu pour **brûler ses déchets végétaux** dans son jardin peut provoquer des nuisances pour le reste du voisinage (fumée, odeurs...), sans compter les risques d'incendie éventuels.

Nous avons une déchetterie sur la commune, il est donc interdit de brûler des déchets verts.

Cette interdiction est édictée pour plusieurs raisons :

- Dans une optique de santé publique, cette pratique pose des problèmes notables en matière sanitaires. La combustion de végétaux émet des polluants tels que des particules fines, des gaz toxiques ou cancérigènes.
- Le brûlage de déchets verts peut entraîner des risques d'incendie.

Article 84 du règlement sanitaire départemental stipule que « le brûlage à l'air libre des déchets est interdit et passible d'une amende de 450 euros. »

De la même façon, les personnes qui jettent leurs ordures et autres **déchets sur la voie publique**, encourrent désormais une amende de 450 euros contre 150 euros auparavant. *Décret n°2015 - 337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets.*



La **propreté des rues** est aussi l'affaire de tous. Propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant chez eux ou répandre du sable en cas de verglas. Dans le même état d'esprit, balayer votre bordure de trottoir, retirer l'herbe le long de votre entourage ou de la façade.

Une tolérance pour exécuter ses **travaux quotidiens** est accordée tout en restant respectueux avec votre voisinage :



- Du lundi au vendredi : 7h à 22h
- Le samedi : 8h à 20h
- Le dimanche : 10h à 12h

Interdiction de faire du bruit de 22h à 7h

**Si tout le monde faisait un effort,
la commune n'en sera que plus belle
et agréable à vivre.**

- Un taxi à Jouy sur Morin

Nous tenons à vous présenter Mr CASSEUS.

Arrivé depuis février 2014, une personne agréable et disponible à toute heure de la journée et de la nuit.

Pour vos sorties nocturnes sur Paris ou autre, un forfait groupe aller et retour vous est proposé.

Du transport de colis, de plis urgents, ainsi que les liaisons gares et aéroports, tout cela notre taxi de Jouy sur Morin (Mr CASSEUS) peut le faire. Vous pourrez voyager en toute tranquillité et surtout en toute sécurité. Les habitants de Jouy sur Morin bénéficient d'un prix préférentiel.

Il faut savoir également que pour tout acte médical de radiothérapie, chimiothérapie, dialyse, consultation, rééducation, entrée ou sortie d'hôpital, une demande de convention est en cours.

Si vous avez un déplacement urgent dans la nuit, il se déplace aussi.

N'hésitez pas à le contacter pour tous renseignements au : **06 52 76 74 07** ou par mail : lcasseus@free.fr

Alors n'hésitez pas!



- Le Bar des Sports

Madame Laurence PICARD a repris le Bar des Sports le 14 novembre 2017.

Au 35 rue Saint Pierre 77320 Jouy sur Morin.

Ouverture du lundi au mercredi et vendredi de 7 h à 20h

le samedi de 8h à 20h

le dimanche de 8h à 13 h

Fermeture le jeudi.

Tabac, journaux, jeux et boissons diverses.

Nous lui souhaitons la bienvenue et un vif succès!



- Pizzeria

Madame Nathalie DUROT a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de sa Pizzeria le **7 Août 2018**,

14 place du Bouloi

77320 Jouy sur Morin

Tel 01 64 20 96 62



Ouverture le matin à 11 h et le soir à 18h.

Les heures de fermetures seront modulables en fonction de la clientèle présente.

Fermeture les dimanche et lundi.

Quelques tables permettront de se restaurer sur place.

Grands choix de pizzas et de paninis.

Tout est entièrement fait maison, pâte incluse.

Toutes et tous à l'heure italienne!

Budget 2018

Le budget 2018 a été voté le 13 avril 2018 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.

Le budget principal :

- La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, régie divers...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève, pour l'année 2017, à 1 281 472,78 €.

Il est estimé, pour 2018, à 1 837 528,20 €.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Les taxes locales ont malheureusement dues subir quelques augmentations ces dernières années afin de mener à bien les projets. Cette année, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes d'habitation et taxes foncières sur le non bâti. Seule la taxe foncière sur les propriétés bâties a été réévaluée et passe à 13,69 %.

- Les impôts locaux : taxes foncières et d'habitation

Taux votés	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	6,54 %	6,87 %	6,87 %	6,87 %
Taxe foncière bâti	13,06 %	13,71 %	12,69 %	13,69 %
Taxe foncière non bâti	32,84 %	34,48 %	34,48 %	34,48 %

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève, pour l'année 2017, à 1 135 270,38 €.

Il est estimé, pour 2018, à 1 837 528,20 €

Budget 2018 suite

- La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Recettes

Les recettes d'investissement correspondent aux sommes encaissées au titre des recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection du réseau d'éclairage public...).

Le montant total des recettes d'investissement s'élève, pour l'année 2017, à 142 116,98 €.

Il est estimé, pour 2018, à 1 496 341,63 €.

Dépenses

Les dépenses d'investissement correspondent à toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études ou de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève, pour l'année 2017, à 374 928,20 €.

Il est estimé, pour 2018, à 1 496 341,63 €.

- Les projets 2018

Les principaux projets de l'année 2018 sont les suivants :

- Pont de Crèvecœur
- Enfouissement avenue de la Gare
- Réhabilitation des logements de la Poste
- Eclairage public 2018
- Aménagement d'un 4e et 5e cabinet médical

Le mot de l'opposition

Il y a quelques mois, nous avons validé avec la majorité le budget 2018 de la commune. Après plus de vingt heures de commission finances, nous avons jugé que les projets prioritaires étaient les bons pour les Jouyssiens et financièrement viables.

Néanmoins, ne vous y trompez pas, nous n'avons pas donné carte blanche à la majorité. Il faut maintenant avancer sur les nombreux sujets financés cette année : le feu tricolore au Champlat pour sécuriser le passage des enfants (que nous réclamons depuis plusieurs années), le lancement du chantier du rassemblement des écoles, la réfection d'une partie de la voirie, notamment les nids de poules trop nombreux sur les routes de notre village et les travaux au pressoir afin d'éviter l'éboulement du bâtiment. La liste n'est pas exhaustive, mais ce sont notamment ces sujets que nous veillerons à faire avancer.

Enfin, nous avons une pensée pour les Jouyssiens qui ont encore été durement touchés par les inondations et les coulées de boues. Nous avons initié dès les premiers mois de notre mandat un groupe de travail autour de la prévention de la montée des eaux mais nous avons reçu un accueil plus que mitigé. Après une première réunion, la question a été mise de côté. Nous souhaitons que le groupe se réunisse de nouveau, jusqu'à obtenir un nouveau plan afin de prévenir et lutter efficacement face à des événements météorologiques malheureusement de plus en plus réguliers.

Les élus d'Initiatives Jouyssiennes

Etat civil premier semestre 2018

NAISSANCES HORS COMMUNE 2018

N° ordre	Date de naissance	Nom- Prénoms	Adresse	Lieu de naissance
	17/10/2017	LONGER Aria Athénaïs Lilou	31 rue du Faubourg	Coulommiers
1	10/01/2018	GILLET-LEGRAND Lorys David Pierre	7, chemin de l'Orgère	Coulommiers
2	27/01/2018	EMO Morgan Stéphane Christophe	29 rue Saint-Pierre	Coulommiers
3	20/02/2018	DEBORD Axel Dominique Pascal	46 rue des Réservoirs	Coulommiers
4	19/02/2018	PINTO Arthur Romain Hervé	12 ruelle de la Porte d'en Haut	Meaux
5	20/04/2018	GIRARD Noah	8 le Montcel	Coulommiers
6	01/05/2018	FOURNEL Louis Pascal	9 rue des Prés Curés	Coulommiers
7	18/05/2018	JOSEPH BARBET Rosewelle Sabine Kintana	15 rue de la Hamoche	Coulommiers

L'agenda

Manifestations 2ème trimestre 2018

13 juillet : feu d'artifice

14 juillet : la rondelle et défilé

30 septembre : exposition
d'artistes peintres

21 octobre : salon des
collectionneurs

9 au 11 novembre : Expo 14 / 18

MARIAGES 2018

N° ordre	Date du mariage	Nom Prénoms Mr	Nom Prénoms Mme
1	24/03/2018	LAIDOUNI Mohammed	GOBERVILLE Jessica Maud Célia
2	27/04/2018	GAULT Patrick	CREPIN Monique
3	12/05/2018	RIVAT Franck Maurice José	DA SILVA ESTEVES Sonia Paula

DECES 2018

N° ordre	Date du décès	Nom- Prénoms	Adresse	Lieu du décès
1	09/02/2018	ARCHIERI Marcel Raymond	20 rue du Champlat	Jouy-sur-Main

TRANSCRIPTIONS DE DECES 2018

N° ordre	Date du décès	Nom- Prénoms	Adresse	Lieu du décès
1	22/12/2017	LAMOTTE André Maurice	36b rue de la Poterne	Jossigny
2	01/01/2018	SALMON Violette Marie Georgette épouse FOURNIAT	8 rue de la Fontaine sous-Pierre	Coulommiers
3	26/01/2018	CHAPACOU Bryan Kylian	14 chemin de l'Orgère	Le Kremlin Bicêtre
4	17/02/2018	BALIEU Guy Jacques	3 rue de la Poterne	Coulommiers
5	27/02/2018	BRUNEAU Marie-Louise Georgette épouse DEBRAY	16 avenue Eustache Lenoir	Rebais
6	04/06/2018	PAQUIER Denise Rose Marie épouse BARRE	1 rue de la Vallée	Massy